

**Certificat d'examen de type
n° F-06-C-1483 du 27 octobre 2006**

**Organisme désigné par
le Ministère chargé de l'Industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/E080380-D7

Compteur turbine BLACKMER type DISTRONIC-TURBO

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 72-145 du 18 février 1972 réglementant la catégorie d'instrument de mesurage : ensembles de mesurage à compteur turbine destinés à déterminer le volume des liquides autres que l'eau et de la Recommandation internationale R117 de l'Organisation internationale de métrologie légale relative aux ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau.

FABRICANTS :

ALMA Sud-Est, Bât. F, Clairière de l'Anjoly, 13814 VITROLLES Cedex, France

HECTRONIC GmbH, Allmendstrasse 15, 79848 Bonndorf, Allemagne

DEMANDEUR :

BLACKMER, ZI Plaine des Isles, 2 rue des Caillottes, 89000 Auxerre

OBJET :

Le présent certificat renouvelle le certificat d'examen de type n° 01.00.432.002.1 du 10 septembre 2001 relatif au compteur turbine BLACKMER type DISTRONIC-TURBO.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques, les conditions particulières d'installation et les conditions particulières de vérification sont inchangés.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat doit porter, outre les inscriptions réglementaires d'usage, le numéro et la date du présent certificat.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/E080380-D7, chez les fabricants et chez le demandeur.

VALIDITE :

Le présent certificat d'examen de type a une durée de validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification